



RETOUR SUR
LE CONSEIL MUNICIPAL



Page 4

VIDÉO
VERBALISATION



Page 6

LES
EUPHORYQUES



Page 22



Trait d'Union
n°234 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION
Service communication
- CRÉDIT PHOTO
Jérémy SERTIER
Adobe Stock
- TV YUTZ
Jérémy SERTIER
- CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange
Ne pas jeter sur la voie publique.
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs
auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



S O M M A I R E

04 ▪ Retour sur le Conseil municipal

06 ▪ Vidéo-verbalisation

08 ▪ Astuces économies d'énergies

10 ▪ Végétalisation de l'Aéroparc

12 ▪ La mobilité clé d'insertion

14 ▪ Permis internet des écoles

16 ▪ Les travaux dans la ville

18 ▪ Les EuphorYques

20 ▪ Saison culturelle

22 ▪ Concerts École Municipale de Musique

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ État civil

30 ▪ Le mot du jardinier

Chères Yussoises, chers Yussois,

Dernièrement, de nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter les impôts locaux afin, d'une part, de couvrir les dépenses supplémentaires dues à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la revalorisation du traitement des agents de catégories C et, d'autre part, pour compenser les baisses de recettes liées à la suppression progressive de la taxe d'habitation.



A Yutz, pour la deuxième année consécutive et grâce aux efforts de tous, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition, comme nous nous y étions engagés.

Pour autant, malgré ce contexte difficile, il reste primordial que notre ville soit dynamique de par son tissu associatif local pour lequel nous maintiendrons nos soutiens financier, humain et technique, mais aussi de par les nombreuses manifestations municipales organisées à partir du 8 mai jusque mi-septembre.

En complément de celles proposées par les associations, se succéderont une cérémonie patriotique du 8 Mai inédite, les EuphorYques, la Fête de la Musique, les festivités du 14 juillet, Yutz-Plage, une grande exposition sur la chanson française et enfin la « Faites » de l'environnement.

L'ensemble des services est donc pleinement mobilisé pour que nous puissions nous retrouver, échanger, nous divertir et sortir de nos quotidiens respectifs, et je profite de ces quelques lignes pour les en remercier.

Pour autant, il nous faut accélérer le développement de notre ville. L'aménagement de la future Zone Meilbourg en un pôle santé beaucoup plus efficace, le développement de la zone Cormontaigne avec l'extension ou l'installation de plusieurs antennes universitaires, les investissements conséquents pour améliorer les déplacements en mode doux, la création de bulles natures ou de vergers partagés, la végétalisation des cours d'école, la rénovation thermique des bâtiments municipaux et la réhabilitation des plus anciens, contribueront nécessairement à l'amélioration de votre cadre de vie à Yutz.

Malgré les difficultés financières et sanitaires et avec le support des agents municipaux, mon équipe et moi-même restons pleinement engagés à ce que nos choix soient orientés dans l'intérêt de tous, dans une vision durable et équitable, tout en favorisant l'attrait économique de notre Ville.

Clémence POUGET

Maire de Yutz

1^{ère} Vice-Présidente de la C.A. « Portes de France-Thionville »

Retour sur LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

À l'occasion du dernier Conseil municipal, 24 points ont été débattus par les élus. Nous vous proposons ici un résumé des principales délibérations.

REQUALIFICATION DE LA RUE DES PRÉS ET DE LA RUE ANATOLE FRANCE - POINTS 15 ET 16



RUE DES PRÉS :

Afin d'offrir aux riverains et aux usagers un revêtement neuf très attendu, ce projet de requalification prévoit, entre autres, l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications. Cela viendra finaliser les travaux entrepris sur le quartier Macquenom.

De plus afin d'en optimiser les coûts et d'obtenir des subventions, un groupement de commandes entre la Ville et la société ENEDIS a été voté.



RUE ANATOLE FRANCE :

La requalification de la rue Anatole France est quant à elle programmée par la Municipalité pour 2023.

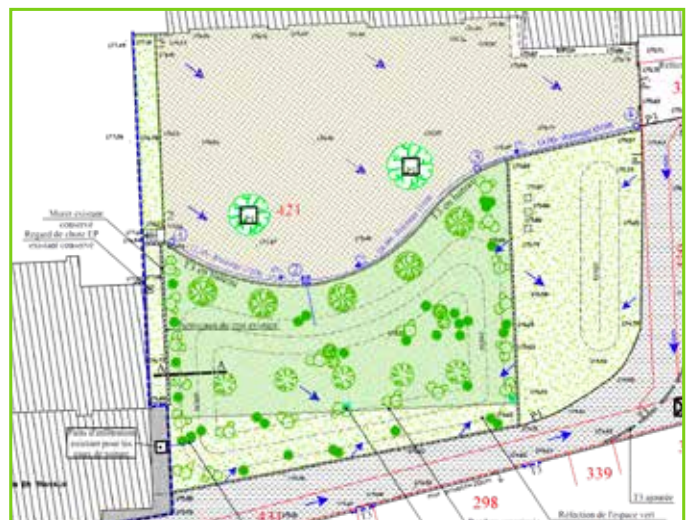
Cependant, dès cette année, un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé et attribué afin de réaliser les études nécessaires à ces travaux et la mise en place d'une convention aura pour objet de définir les modalités juridiques et financières de réalisation de cette prestation.

En soutien de ce projet, **M.A.T.E.C.** (Moselle Agence TECHnique) a proposé d'accompagner la Commune dans la définition du projet par la réalisation d'une étude et d'un programme d'opération pour un montant forfaitaire de **1 320,00 € T.T.C.**

CRÉATION D'UNE BULLE NATURE SUR L'ESPACE PÉRISCOLAIRE SCHUMAN - POINT 17

Dans le cadre de son opération de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école Robert Schuman (Bâtiment du Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté), la Commune a sollicité une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (A.E.R.M). Les travaux ont démarré le 25 avril et se termineront à la fin du mois de juin.

Après étude du dossier, L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (l'A.E.R.M) a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de **51 239,00 € HT** à la Commune, le coût total des travaux s'élevant à **106 850,38 € HT**.



LES TAUX D'IMPOSITION N'AUGMENTERONT PAS EN 2022 - POINT 19

Pour l'année 2022, comme l'indique l'instruction budgétaire et comptable des communes, le Conseil municipal a fixé les taux d'imposition annuels :

- Taxe sur le foncier bâti taux agrégé (taux T.F.P.B. de la ville de Yutz à 26,13% auquel s'ajoute le taux départemental de 14,26%) : **40,39%**
- Taxe sur le foncier non bâti : **84,00%**



MODIFICATION DES HORAIRES D'ENTRÉES ET DE SORTIES - POINT 22

À la demande de l'équipe pédagogique de l'école préélémentaire Émile FRITSCH et de ses représentants des parents d'élèves, et en accord avec l'inspection académique, le Conseil municipal a validé une modification des horaires d'entrée et de sorties de l'école préélémentaire Émile Fritsch. Ceux-ci seront mis en application dès la rentrée prochaine en septembre 2022.

Les nouveaux horaires proposés pour l'école préélémentaire Émile FRITSCH seraient :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h20 - 11h45 le matin et 13h45 - 16h20 l'après-midi



ÉQUIPEMENT FOOTBALLISTIQUE ASSOCIATIF AU STADE JEAN MERMOZ - POINT 24

Le **Football Club de Yutz** souhaite bénéficier d'un emplacement sur le domaine communal du stade Jean Mermoz afin d'y construire **sur leurs fonds propres et privés** un équipement sportif de football à cinq.



La Ville de Yutz a donc décidé d'accorder un droit d'occupation temporaire de son domaine à l'association F.C. Yutz, situé sur l'espace libre entre le terrain synthétique et le terrain d'honneur.

Une convention entre la Ville et le **Football club de Yutz** sera signée. Elle aura pour objet de définir les modalités techniques, juridiques et financières nécessaires à la réalisation de ce projet et de ce partenariat.

VIDÉO-VERBALISATION

Pour répondre plus efficacement aux infractions au Code de la route et aux incivilités sur la voie publique, la vidéo-verbalisation a été mise en place sur la ville.



La procédure de vidéo-verbalisation permet à un agent de la Police municipale de **verbaliser à distance** un conducteur qui commet une infraction au Code de la route en utilisant les caméras de vidéoprotection installées sur le domaine public.

Le procès-verbal est alors édité par l'agent et transmis par voie électronique au **Centre National de Traitement de Rennes** qui édite l'avis et adresse ensuite par voie postale la contravention au titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule.

Les infractions au Code de la route vidéo-verbalisables sont les suivantes :

- toutes les infractions relatives aux règles de stationnement ;
- l'usage du téléphone tenu en main ;
- le non port d'un casque homologué ;
- la circulation en sens interdit ;
- le non-port de la ceinture de sécurité ;
- le non-respect de la priorité de passage à l'égard du piéton ;
- le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules ;
- le non-respect d'un feu rouge, orange ou d'un stop ;
- le dépassement dangereux ou par la droite ;
- l'engagement dans les sas vélo devant les feux tricolores ;
- l'engagement d'un véhicule dans une intersection où il peut être immobilisé et gêner la circulation ;
- le chevauchement (hors dépassement d'un cycle) et le franchissement des lignes continues ;
- l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (voie de bus, voie verte...).

L'objectif de ce système est de **lutter efficacement contre des causes majeures d'insécurité routière**, notamment en agglomération, et d'influencer durablement le comportement des usagers de la route en incitant chacun au respect strict des règles du Code de la route.

RAPPEL ! DISPOSITIF MAIRIE VIGILANTE



Il y a un an maintenant, la Ville adhère au dispositif Mairie Vigilante. Cet outil de veille collaboratif est d'une grande efficacité pour lutter en priorité contre les cambriolages mais aussi pour une meilleure prévention des délits et infractions dans nos quartiers.

Chaque alerte donne directement lieu à un signalement auprès de la Police municipale laquelle peut intervenir.

Pour devenir voisin vigilant et permettre une information plus rapide, rien de plus simple !

Il vous suffit de :

- **1 : Créer un compte gratuit** à l'adresse www.voisinsvigilants.org sous l'onglet « inscription » ou depuis l'application « VoisinsVigilants » ;
- **2 : Renseigner votre adresse** postale ainsi que votre adresse électronique ;
- **3 : Valider la position de votre domicile** qui vous est proposée sur la carte interactive.

En fin d'inscription et après validation de votre compte par le référent du quartier concerné, vous rejoindrez automatiquement la communauté de voisins qui y est rattachée.



**Informations
& inscriptions :**

www.voisinsvigilants.org

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes**!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



L'Opération Tranquillité Vacances est un service de sécurisation mis en œuvre par la Police nationale et la Police municipale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la **surveillance** de leur domicile, à travers des **patrouilles** organisées par les forces de l'ordre.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif Opération Tranquillité Vacances, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (2 jours au minimum).

Pour vous inscrire :

Vous pouvez vous rendre au **commissariat** le plus proche ou à la **Police municipale**.

Et pour gagner du temps, un **formulaire accessible en ligne** est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.



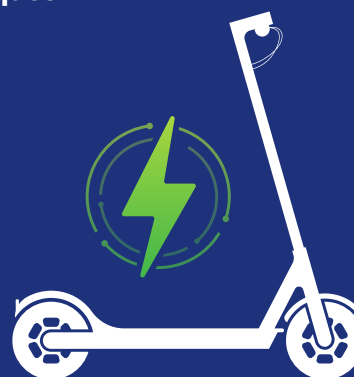
Informations & inscriptions :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

le Geste Citoyen

→ Trottinette électrique quelles sont les règles ?

Le 25 octobre dernier, le gouvernement a modifié le Code de la route en y intégrant un règlement spécifique pour les trottinettes électriques.



Pour la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules, voici quelques règles à connaître en agglomération :

▪ Vous devez circuler sur les pistes cyclables

En leur absence, vous pouvez circuler sur :

- Les routes limitées à 50 km/h
- Les aires piétonnes à 6 km/h

▪ Gilet ou système rétro-réfléchissant obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ;

▪ Système de freinage, avertisseur sonore, feux (avant & arrière) et dispositifs réfléchissants arrière et latéraux obligatoires ;

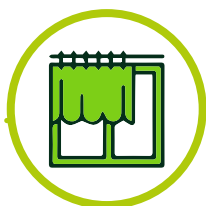
▪ Assurance responsabilité civile obligatoire.

- Le **port du casque** est conseillé ;
- **Circulation sur les trottoirs interdite** ;
- Usage **interdit aux moins de 12 ans** ;
- Vitesse autorisée de **25 km/h** maximum ;
- **Une seule personne** sur la trottinette ;
- **Écouteurs** interdits.

Source : www.service-public.fr/

Nos astuces pour des ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Un ménage consacre en moyenne 8,5 % de son budget annuel à ses factures d'énergie. Cela représente 2 900 € par ménage et par an. Avec la hausse des coûts, limiter ses consommations d'énergie devient une préoccupation majeure des Français et ne nécessite pas forcément de tout révolutionner. Quelques bons réflexes suffisent pour faire baisser les factures à moindre coût !



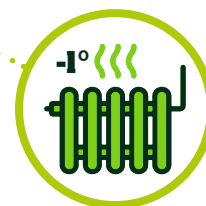
▪ DES RIDEAUX ÉPAIS ET FERMER LES VOILETS LA NUIT

permet une baisse de la consommation d'énergie.



▪ DÉGIVRER SON FRIGO

et/ou son congélateur évite une surconsommation.



▪ BAISSER LE CHAUFFAGE DE

1°C génère 7 % d'économie d'énergie.



▪ LES LAMPES À LED

consomment peu d'électricité et éclairent pendant environ 40 000 heures.



▪ ÉTEINDRE LES VEILLES

représente 10 % d'économie. 15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an. Une box allumée 24h/24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année.



▪ LAVER SON LINGE À 30°C

utilise 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C.



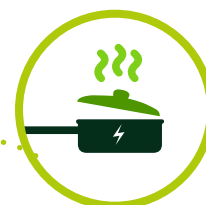
▪ LE PROGRAMME « ÉCO »

du lave-vaisselle c'est 45 % d'électricité économisée par rapport au programme intensif.



▪ UTILISER UN MOUSSEUR

afin de réduire le débit d'eau : pour une douche avec une réduction du débit de 50 %, c'est jusqu'à 160 € d'économies par an.



▪ COUVRIR LES CASSEROLES

pendant la cuisson c'est 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommé.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Après plus de cinq années d'une guerre qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, cette cérémonie résonne aujourd'hui plus qu'hier dans la mémoire collective.

Elle sera marquée par la diffusion d'un film témoignage sur les « Yussois évacués » qui, de septembre 1939 à l'été 1940, ont été exilés de force avec 400 000 autres Mosellans. Rendez-vous est donc donné pour cet indispensable devoir de mémoire et de transmission auprès des jeunes générations, au vu de l'actualité qui nous frappe depuis plusieurs semaines.

- **11 H 00** : Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts, rue de l'Ancienne Mairie,
- **11 H 30** : Défilé en direction de la M.J.C. rue de la Pépinière,
- **12 H 00** : Cérémonie de clôture à la M.J.C. et projection du film.

FUTURS BACHELIERS 2022

Les lycéens yussois ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » au Baccalauréat 2022, seront mis(es) à l'honneur par la Ville au cours d'une cérémonie le 14 juillet 2022 à 11h, Esplanade de la Brasserie. Les mentions « Très Bien » seront récompensées d'un chèque de 100 € et les mentions « Bien » de 50 €.

Inscription jusqu'au 11 juillet 2022 avant 17h00, muni de votre relevé de notes, d'un justificatif de domicile et d'un RIB (compte courant) à votre nom auprès du :

Service enseignement - Complexe Saint-Exupéry
34 avenue du Général de Gaulle
57970 Yutz

Seuls les bacheliers présents à la cérémonie ou représentés seront récompensés. Aucun chèque ne sera délivré après cette date.



ÉCONOMIE



→ **Douceur d'enfance**
Micro-crèche
Enfants de 0 à 3 ans

115 av. des Nations - Yutz
www.mcdouceurdenfance.com

✉ mcdouceurdenfance@gmail.com



→ **Thomas GOTTWALLES**
« Conseiller indépendant en immobilier »

☎ 06 69 52 12 28

✉ thomas.gottwalles@iadfrance.fr



→ **Xavier DURAND**
Conseiller immobilier
Capifrance

☎ 07 88 94 02 55

www.capifrance.fr

@Xavier-Durand-Capifrance sur Facebook



→ **Pascal LAURENT**
Agence automobile spécialisée dans la vente de véhicules d'occasion entre particuliers.

24 esplanade de la Brasserie - Yutz

☎ 06 01 10 33 38

✉ pascal.laurent@agenceauto.com

VÉGÉTALISATION DE L'AÉROPARC



Nous vous en parlions dans le Trait d'Union 232, Yutz mène une ambitieuse politique de végétalisation de la ville. Dans ce cadre, l'Aéroparc se pare lui aussi de nouveaux végétaux et de nouveaux espaces de verdure pour être plus que jamais un lieu de détente offrant des zones de soleil et des zones ombragées pour toute la famille.

Ainsi, au cœur du poumon vert de la ville, ce n'est pas moins de **600 VÉGÉTAUX** dont **62 ARBRES** qui ont été plantés :

- Des essences d'arbres et résineux, d'arbustes, d'arbustes à fruits et rosiers : Cèdre, Épicéa, Érable, Pommier Reine des Reinettes, Lavande, Deutzia Mont rose, Coronille Emerus, Rosiers grimpants...

En plus de ces aménagements visant à ombrager les espaces de l'Aéroparc, rappelons que deux fois par an, à l'occasion de la cérémonie des **arbres de naissance**, de nouveaux arbres viennent compléter cette végétation luxuriante. Après avoir planté le long de l'allée du belvédère, des Tilleuls et des Érables champêtres sont plantés les uns à côté des autres afin de créer une "forêt".

Le 12 mars dernier, **CINQ « ARBRES DE NAISSANCES »**

ont été plantés, représentant chacun le mois de naissance des nouveaux Yussois de septembre 2021 à janvier 2022. Ces arbres, des Acer Campestris 'Elsrijk' ou Erables Champêtres fleuriront au mois de mai.

Ils ont été choisis comme l'ensemble des plantations pour **leur résistance à la sécheresse et au vent** mais aussi pour leurs petites fleurs qui jouissent de la plus haute teneur en nectar et pollen pour le plus grand bonheur des abeilles, papillons et autres insectes.



AU SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE



Yutz compte 9 agents de la propreté urbaine qui viennent renforcer la compétence portée par la C.A. " Portes de France-Thionville " dans la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Pour que notre cadre de vie reste le plus agréable possible, en dépit des indéliquats, la Ville a également investi dans un « Glouton » électrique pour aider ses agents dans leur mission. Les habitants peuvent être fiers de compter sur ces équipes lesquelles sont mobilisées quotidiennement pour rendre notre Ville la plus propre et la plus agréable possible.

UN ÉTÉ À VÉLO !



Cet été, l'association Mob d'Emploi participera au développement du vélo sur la Ville.

Elle proposera la location de V.T.C., de vélos enfants, de vélos cargos... sur l'Aéroparc de mi-juin à mi-juillet, puis sur Yutz plage avant de revenir jusqu'au 17 septembre à l'Aéroparc. Ce service sera accessible 7/7 jours de 13h30 à 18h30.

Alors cet été pensez mobilité douce à Yutz !



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le mois de mai voit le retour du soleil et des chenilles processionnaires du chêne dans le Grand Est. Afin de réduire les nuisances de ces dernières, les services de la Ville mènent des actions sur la commune tout au long de l'année :

De juillet à novembre :

- Ramassage des nids tombés au sol.

De décembre à février :

- Pose de nids pour mésanges bleues et charbonnières,
- Nettoyage des nids en place,
- Mise en place et approvisionnement de mangeoires.

En février et mars :

- Pose de pièges et de bandes de glu sur les arbres.

En avril et mai :

- Traitement au bacille de Thuringe et au savon noir.

En mai et juin :

- Brûlage et aspiration des nids.

Mieux vaut prévenir que guérir !

En complément des opérations menées, nous vous rappelons un certain nombre de conseils essentiels pour vous prémunir des effets indésirables liés à leur présence :

POUR LES PROMENEURS :

- Respecter les interdictions de circulation dans les forêts,
- Ne pas s'approcher des chenilles ou de leurs nids,
- Porter des vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et éventuellement lunettes),
- Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade,
- En cas de doute quant à une exposition, prendre une douche et changer de vêtements en rentrant.

POUR LES RIVERAINS DES ZONES INFESTÉES :

- Ne pas sécher le linge dehors surtout par temps venteux,
- Laver soigneusement les fruits et légumes du jardin,
- Prendre garde en tondant la pelouse,
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre infesté, les munir de vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et éventuellement lunettes).

LA MOBILITÉ

CLÉ DE LIEN SOCIAL

La mobilité est un facteur clé d'insertion et d'accès à l'emploi. Elle est l'un des tous premiers déterminants dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle, c'est pourquoi de nombreux dispositifs existent et ont été mis en place pour soutenir les publics en difficulté :

▪ **L'association Trans'Boulot** œuvre dans le domaine de l'insertion professionnelle à destination des bénéficiaires du R.S.A. et des demandeurs d'emploi.

Les Yussois peuvent bénéficier :

- d'un service de transport collectif sur des horaires atypiques ou des lieux éloignés des transports en commun ;
- d'une location d'un véhicule à tarif préférentiel ;
- d'un prêt pour l'achat d'un véhicule.

☎ 03 82 82 26 15

▪ Aides à la mobilité Pôle Emploi :

Un entretien d'embauche, un concours public, une formation éloigné(e) de votre lieu de résidence ?

Une aide à la mobilité peut vous être accordée sous la forme d'une prise de tout ou partie de vos frais de déplacement, de repas et d'hébergement.

Pour en savoir plus :

<https://mes-aides.pole-emploi.fr/transport-et-mobilite>

▪ Pass Tremplin du S.M.I.T.U. :

40 voyages gratuits sur une durée d'un mois.

Conditions d'obtention :

- Être bénéficiaire du R.S.A., demandeur d'emploi, salarié en contrat aidé (C.A.E., C.A.V.) ou en formation professionnelle ;
- Avoir des ressources propres inférieures à 80 % du S.M.I.C. ;
- Être inscrit au Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

Rechargement via : ✉ monpasstremplin@citeline.fr

Si les "40 voyages gratuits" sont épuisés, vous avez la possibilité d'acheter un titre "10 Voyages Tarif Réduit" pour continuer à voyager en toute tranquillité !

▪ Rallye Mob'insertion :

Afin de présenter les différents dispositifs existants, la Direction de la Solidarité et de l'Emploi organise un Rallye Mob'insertion du 14 au 17 juin 2022.

Cette action permettra aux habitants des quartiers de Haute-Yutz, quartier prioritaire et Yutz-Cité, quartier en veille active, qui rencontrent des difficultés de mobilité et d'accès à l'emploi de développer leur mobilité et leur autonomie. Par une meilleure connaissance de l'offre de transports les participants pourront acquérir de nouvelles solutions dans leur recherche d'emploi.

Pour nos Aînés :

▪ Le Transport À la Demande :

Mis en place par la Direction de la Solidarité en direction des Yussois âgés de 60 ans ou plus et des personnes à mobilité réduite quel que soit l'âge.

Le service fonctionne :

Les lundi - mardi - mercredi - vendredi de 13h30 à 17h
Le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
(2 € l'Aller-Retour avec l'achat d'un carnet de 5 tickets)

Réservation et informations :

☎ 03 82 82 26 15 - ✉ solidarite@mairie-yutz.fr

▪ La navette :

Fonctionne les mardi et vendredi matin.

- Mardi : en alternance Carrefour Market et Match ;
- Vendredi : marché hebdomadaire.

Départs :

- 8H30 Village seniors ;
- 9H30 Résidence autonomie « Les Bleuets » ;
- 10H Café associatif 1 rue du Dauphiné.

▪ Pass Seniors Plus du S.M.I.T.U. :

Conditions d'obtention :

- Être âgé de plus de 65 ans ou plus ;
- Être non-imposable.

Pour plus de renseignement :

☎ 03 82 59 31 05 - ✉ contact@citeline.fr - citeline.fr



→ Concert pour nos Seniors

Dimanche 5 juin 2022 - 10h - Salle Bestien

La Direction de la Solidarité et l'École Municipale de Musique propose le 5 juin prochain, un concert à destination des seniors de la ville.

Professeurs et élèves de l'école offriront un moment de musique et d'échange à nos aînés qui se clôturera avec un pot de l'amitié.

Concert gratuit sur réservation - Places limitées à 150 personnes sous condition d'isolement, repérées par les services.

Direction de la Solidarité :

☎ 03 82 82 26 15 - ✉ solidarite@mairie-yutz.fr
Pour les personnes qui le souhaitent, un service de transport sera mis en place.

LE CONSEIL CITOYEN

Le 26 novembre 2021, les habitants et les acteurs associatifs et/ou institutionnels volontaires se sont réunis pour constituer officiellement le Conseil Citoyen sur le quartier Terrasses des Provinces dans le cadre du contrat de Ville et en lien avec la C.L.C.V.

À l'issue de cette installation, les membres ont organisé plusieurs réunions pour définir les premières actions à mener pour réussir leurs missions :

- faire participer les habitants aux projets de renouvellement urbain et social de leur quartier en favorisant ainsi la connaissance, l'usage et les pratiques du quartier en partant des observations et des besoins réels des habitants.
- (re) donner envie aux habitants de participer et d'être force de proposition pour la vie de leur quartier.

Pour mieux se faire connaître ils ont organisé une après-midi de présentation en tenant un stand au cœur du quartier. L'occasion de parler avec les habitants autour d'une crêpe et d'un café pour évoquer en toute convivialité les problématiques rencontrées.

Rappelons qu'au-delà des membres du Conseil Citoyen, tout habitant porteur d'une idée, d'une volonté de dynamiser le quartier pourra s'inviter lors des réunions qui seront organisées.



Les membres du Conseil Citoyen sont :

Monsieur Nimo ALFREDO,
Madame Simone BOLLMANN,
Madame Rabia DERDAB,
Monsieur HODU,
Madame Elianne KERMANN,
Madame Marie-Paule PERRIN,
Monsieur Angelo PIPIFECA,
Monsieur SULTAN,
Monsieur Naïm TIAÏBA,
Madame Armande WETSTEIN.



Dispositif TATIES À TOUTES HEURES

La C.A. « Portes de France-Thionville », accompagne le dispositif « Taties à toutes heures », une nouvelle offre de service proposant des solutions de garde à domicile aux familles dont les besoins d'accueil sont atypiques (tôt le matin ou tard le soir, les week-ends et jours fériés).

Porté par l'association Alys, ce dispositif innovant est destiné aux parents en reprise d'emploi ou de formation, exerçant en horaires atypiques, ou bien confrontés à une rupture inattendue de leur mode de garde habituel.

Le barème de tarification tient compte du niveau de ressources et de la composition du foyer. Cela permet ainsi un accès plus large au service avec des tarifs variant de 0,44 € à 3,57 € de l'heure.

Renseignements et informations :

www.alys.fr/familles/faire-garder-mon-enfant/a-domicile
☎ 03 87 34 43 43

Permis internet DES ÉCOLES

« IL N'Y A AUCUNE RAISON DE FAIRE SUR INTERNET, CE QUE L'ON NE FERAIT PAS DANS LA RUE ».



C'est sur la base de cette analogie de bon sens que le Permis Internet pour les enfants a vu le jour. Ce dernier répond à la nécessité d'accompagner les plus jeunes consommateurs de médias numériques aux règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Ces notions sont indispensables avant de laisser nos enfants circuler seuls sur le web.

Après l'école SCHUMAN et PASTEUR, l'année passée, ce sont les établissements PÉGUY, SAINT-EXUPÉRY, PRÉVERT et HUGO qui ont été formés aux risques d'internet par la brigadière-chef Estelle APAYDIN, spécialisée dans le domaine.

Il est à noter qu'afin d'impliquer les parents dans leur processus d'accompagnement, le code de bonne conduite sur Internet comporte une partie « **guide pour les parents** » qui leur apporte les principaux conseils pour protéger leur enfant :

- Concevoir et connaître leurs **Pseudos** et **Mots de Passe**,
- Mettre en place le **contrôle parental**,
- Installer les outils numériques dans une **pièce commune**,
- Développer l'**esprit critique** de vos enfants,
- Tenir compte des indications **P.E.G.I.*** (*Pan European Game Information).



POUR EN APPRENDRE PLUS :
<https://permisinternet.com>

Un numéro d'aide aux victimes le 3018

Numéro d'assistance pour les jeunes victimes de violences numériques gratuit, anonyme et confidentiel.
Accessible du lundi au samedi de 9h à 20h ou sur 3018.fr

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BOXE À YUTZ

Vendredi 18 mars, la Salle de boxe Anne-Sophie MATHIS, retenue centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024, accueillait l'équipe de France de boxe avant leur rencontre internationale contre l'Italie.



Les boxeurs français venus s'entraîner ont été reçus par **Madame le Maire** en présence du Vice-Président de la Moselle délégué aux sports **Armel CHABANE**, d'**Anne-Sophie MATHIS**, multiple championne du monde et marraine de la salle ainsi que de **Laurent BOUDOAUANI**, médaillé d'argent dans la discipline aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988.



Lors de cette préparation, ces sportifs de haut niveau ont pu apprécier la qualité des équipements du club :

- une salle de **140 m²** comprenant un ring fixe communicant avec un dojo de **240 m²** ;
- l'installation possible d'un **2^e ring mobile** pour les compétitions et les galas ;
- **1 rail de 30 m** disposant de **18 chariots** mobiles pour sacs de frappe.

Concours des MAISONS FLEURIES



Comme chaque année, les Yussois sont invités à participer à l'embellissement de la ville en s'inscrivant au concours des maisons fleuries. Dans le cadre de l'édition 2022, la Municipalité a décidé de créer une catégorie « Maison sans jardin », afin de permettre au plus grand nombre de participer à rendre notre Cité toujours plus belle et verte.

Des bons d'achat d'une valeur de **15 €** seront offerts à chaque participant et les gagnants de chaque catégorie pourront recevoir jusqu'à **500 €** valables dans les magasins de jardinage ou chez les fleuristes !

Les catégories sont :

- **Catégorie 1 :** Maisons - Jardins,
- **Catégorie 2 :** Maisons sans jardin,
- **Catégorie 3 :** Immeubles - Balcons,
- **Catégorie 4 :** Potagers.

La qualité du fleurissement, l'originalité du cadre végétal, la propreté et l'entretien ou encore le développement durable seront notés par le jury dont la mission principale sera de départager les plus belles réalisations.

Concernant le critère des actions menées en faveur du **développement durable**, celui-ci s'applique pour la catégorie « Maisons - Jardins » et tiendra notamment compte, du choix des plantes, de l'utilisation d'un récupérateur d'eau, de compost et de paillage.



Inscriptions jusqu'au 30 juin 2022 :

Complexe Saint-Exupéry
34 avenue du Général de Gaulle
57970 Yutz

ou par courriel à :

✉ maisons-fleuries@mairie-yutz.fr

Accueils DE LOISIRS

L'accueil de loisirs estival ouvre ses portes aux enfants de 3 à 17 ans pour deux sessions : du lundi 11 juillet au vendredi 5 août et du lundi 8 au vendredi 26 août.

Il se déroulera au complexe Saint-Exupéry salle « **Petit prince** », en attendant de pouvoir profiter du nouveau « **Val Joyeux** ».



Documents à fournir pour l'inscription : numéro CAF, bons CAF, numéro de sécurité sociale sous lequel est inscrit l'enfant, avis d'imposition 2020, tous les renseignements utiles (adresse, numéros de téléphone) et un mode de règlement (chèque ou espèces).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Enseignement Jeunesse et Sport au :
☎ : 03 82 54 96 29

Inscriptions dans la limite des places disponibles.



Les travaux **DANS LA VILLE**



PARCOURS DE SANTÉ

Après la signature d'un partenariat avec l'O.N.F. (Office National des Forêts) pour le reboisement du parcours de santé et les 180 000 € injectés pour sa réhabilitation, les investissements continuent.

L'ensemble des agrès y compris les flèches directionnelles et les panneaux d'exercices et d'information ont été remplacés.

À cela vient s'ajouter la fourniture et la pose de bancs et de corbeilles et d'un râtelier à vélos pour que les Yussois puissent se réapproprier cet espace de verdure et de détente.

Marché attribué à l'entreprise **Sports Environnement Service** pour un montant de : **35 091,52 € TTC**



STADE DE LA FORÊT

Pour compléter et finaliser les travaux entrepris au stade de la Forêt, la réfection des faux plafonds des vestiaires a été réalisée en mars dernier.

Ces améliorations participent directement au confort et à la sécurité des joueurs et des arbitres pour pratiquer dans les meilleures conditions.

Montant de ces travaux : 10 456,49 € TTC



VÉGÉTALISATION DU QUARTIER AMBANIE

Au cours du mois de mars, les services de la Ville dans leur mission de végétalisation de la commune et de ses quartiers, ont planté de nombreux végétaux sur le secteur Ambanie. Cela vient compléter la végétalisation du quartier entreprise depuis 2015 sous l'impulsion de l'association Y.A.Q.A. (Yutz Association du Quartier de l'Ambanie).

Malgré les contraintes générées par la présence de réseaux enterrés (gaz, électricité...), 7 arbres, une quinzaine d'arbustes et une vingtaine de végétaux ont été plantés. Afin de s'assurer de la pérennité de cette action, les essences ont été choisies avec soin pour leur résistance et leur valeur esthétique (Prunus Pissardii, Magnolias, Glycines, Forsythias, Deutzia, Lavande...).

Coût des végétaux : 1 066,85 € TTC



BOÎTE À LIVRES

La boîte à livres située avenue des Nations, à côté de l'Espace Commandant du PEUTY, a été remplacée et accueille dès à présent de nouveaux ouvrages.

Rappelons que la boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, permettant à tous un accès à la culture. C'est également une démarche éco-citoyenne qui donne une seconde vie à un ouvrage, tout en respectant l'environnement et en favorisant le lien social.

Montant de ces travaux : 1 516,79 € TTC

LES EUPHORYQUES

21 & 22 MAI 2022

Samedi 16h - 23h / Dimanche 11h - 18h

Les EuphorYques sont de retour à Yutz ! Les rues de la ville vont à nouveau s'offrir aux déambulations les plus surprenantes et aux créatures fantastiques pour le plaisir des plus petits et des grands.

▪ **CIE REMUE MÉNAGE / « L'Envol »** (Sam. soir)

L'Envol est une expérience insolite, une invitation à poser un regard nouveau sur nos rues. Un merveilleux cortège, un monde imaginaire s'y déploie : une cour de personnages déjantés, des oiseaux précieux et superbes, tels des vitraux suspendus au firmament. Ils nous emportent avec leur danse aérienne et par leur vitalité dans une envolée lyrique pop-rock.



▪ **CIE ZIZANIE / « Le dragon »** (Sam. & dim.)

Y a-t-il un personnage mythique plus fascinant que le dragon ?

Ce personnage reptilien, volant, qui crache le feu, n'a pas la même symbolique dans tous les pays : la vie et la puissance en Chine, gardien de trésors dans la Grèce antique, protecteur en Indonésie, ou maléfique et ravisseur de princesse dans l'Europe médiévale. Ils ont traversé toute l'histoire de l'imagination humaine et les voici aujourd'hui devant vos yeux et bien réels.



▪ **CIE TURBUL / « La madeleine rose »** (Sam. & dim.)

Cet épouvantail échappé de son champ part en quête d'une rose rouge. Cette tendre « épousseteuse » viendra à votre rencontre pour mener à bien sa mission.

▪ **LA DROGUERIE MODERNE THÉÂTRE / « L'oie des neiges et l'os à vœux »** (Sam. & dim.)

Nous n'en sommes encore qu'à l'introduction, mais voilà qu'apparaît un petit esprit espiègle, un petit bout de femme, une petite squaw, une sorte de "peter pan" avant "peter pan"... Elle parle à tous les esprits de la plaine, fait autant de vœux que d'histoires à raconter et elle nous emmène instantanément dans les vastes contrées du Grand Nord Canadien du siècle dernier, celui où la transmission des histoires était orale.



▪ **CIE ACIDU / « Les Géants de Couleur »** (Sam. & dim.)

Maitres de Cérémonie Slameurs & Farçeurs. Porte-voix, porte-voies, sur leurs échasses de géants, ils slament, déclament, se réclament de voyages et d'échanges entre les couleurs, les territoires, continents, pays, quartiers dont ils se font les étendards à coup de métaphores, silhouette-phares, poésie vagabonde pour percer les brouillards et se rapprocher.

▪ **CIE ACIDU / « Les Joyes du Mariage »** (Sam. & dim.)

Scènes de ménage médiévales et croquignolles extraites et adaptées très librement des « XV Joyes du Mariage », un couple de bourgeois se déchire autour de personnages qu'il prend dans le public.



▪ **CIE TURBUL / « Les illusionnistes »** (Sam. & dim.)

Les Illusionnistes se promènent de pays en contrées avec une planète terre miniaturisée créant ainsi l'illusion du voyage. Voyage dans l'inconnu, voyage dans le temps, voyage dans l'espace. Troupe itinérante en quête de chapiteau et de spectacle. conteurs en collectage de récits fantastiques. Voici les différentes caractéristiques de ces illustres illuminés.



▪ **PERCEVAL ARTISTE / « Secrets d'ailleurs »** (Sam. & dim.)

À bord de sa roulotte, la compagnie " Les Enchanteurs de l'An Mil " sillonne les routes de France afin d'enchanter petits et grands de ses spectacles, mélanges de théâtre et de magie afin de réveiller l'enfant qui sommeille en chacun de nous.



▪ **CIE DU LION DES FLANDRES / « Inventorius »** (Sam. & dim.)

C'est à un tourbillon de musiques, de rires, d'exploits, de frissons, de joie, de vélocité, de beauté pure, d'animations exceptionnelles que nous vous convions.



▪ **CIE ACIDU / « Agrippine »** (Sam. & dim.)

Sur un char romain tiré par deux légionnaires, elle est partie en quête de son fils chéri Néron pour lui annoncer qu'il est empereur... mais comme elle est très myope, elle a tendance à le confondre avec les passants alentour. Agrippine, une épopée déambulatoire tragique... mais surtout comique



▪ **PERCU-ROULE / « Boîte à musique »** (Sam. & dim.)

Cette machine destinée aux enfants et à leurs parents, est un subtil mélange de vieux pianos allemands et anglais, batteries made in China, rototoms, cloches, pignons, chaînes, balafon, métallophone, chignole, vannes d'arrêt, grosses caisses... est accessible à toutes et tous en continu.



LES AUTRES RENDEZ-VOUS :

- Des **CONTES** seront proposés tout au long du week-end par Elizabeth Malgonne
- **EXPOSITION « ANYM'INSTRUMENTS »** de l'École Municipale de Musique, Salle Bestien
- Dimanche, la **FANFARE DES TAPAGEURS** se produira annonçant le défilé du **CONCOURS DES VÉLOS FLEURIS** dès 11h (départ Espace Michel Berger) pour rejoindre le **MARCHÉ AUX FLEURS** qui sera ouvert dès 8h sur l'esplanade de la brasserie. À 17h30, la **PARADE** du festival réunira tous les acteurs des euphorYques pour clore en beauté cette édition 2022.



Agenda

SAISON

CULTURELLE

Renseignements & informations :

✉ : culture@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 52 31 10

www.bestien.ville-yutz.fr

www.lamphy.com

→ Ibrahim MAALOUF « quelques mélodies »

Mercredi 4 mai 2022 - 20h30 - l'amphY

// Jazz - Trompette

Né à Beyrouth en 1980, Ibrahim MAALOUF est aujourd'hui l'instrumentiste le plus populaire de la scène musicale française. Son travail de métissage des genres est reconnu partout dans le monde depuis plus de 10 ans.

Remplissant le Volkswagen Arena d'Istanbul, faisant des concerts sold out au Lincoln Jazz Center de New York, et voyageant à travers plus de 40 pays dans le monde ces 10 dernières années, il devient le premier jazzman de l'histoire à remplir la plus grande salle de concert de France.

À l'occasion du mois de novembre 2020, durant lequel il fête son 40^e anniversaire, Ibrahim sort un tout nouvel album « 40 MELODIES » et pour la première fois, il est en duo avec François Delporte, son fidèle ami et guitariste depuis plus de 10 ans, ainsi que de nombreux invités prestigieux tels que Sting, Matthieu CHEDID, Marcus MILLER, Alfredo RODRIGUEZ, Richard BONA, Trilok GURTU et bien d'autres.



→ Pauline CROZE

Judi 5 mai 2022 - 20h30 - l'amphY

// Chanson française / 1^{ère} partie : The Stay Tunes (École Municipale de Musique)

Elle a 24 ans quand elle est révélée aux Transmusicales de Rennes. L'année suivante sera l'année Pauline CROZE : elle remporte le prix Sacem au tremplin du festival Chorus puis se produit en première partie de Miossec, M, Bernard LAVILLIERS, Lhasa ou Cali. Du beau monde.

En 2005, elle sort son 1^{er} album, simplement intitulé « Pauline CROZE ». Il est disque d'or. Pauline est nommée aux Victoires de la musique et enchaîne une tournée d'un an et demi qui passe par La Cigale et l'Olympia. Son dernier album "Après les heures grises" qu'elle interprétera à l'amphY est sorti en octobre 2021. Autant dire que le nom de Pauline CROZE est sur toutes les lèvres et dans toutes les oreilles.

CONCERT EXCEPTIONNELLEMENT DÉPLACÉ À L'AMPHY !



Renseignements & informations :

✉ : artsassociation@yahoo.fr
☎ : 06 20 04 53 16
Sur Facebook : Arts'sociation

→ « Gil et Ben réunis »

Mardi 7 mai 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY

// Avec : Gil ALMA et Benoit JOUBERT

À vos marques... Prêt ? Marié !?

Gil va dire « oui » pour vivre la plus belle journée de sa vie : Le Mariage !

Et pour l'accompagner afin de préparer ce jour « J », il fait appel à Ben, son ami d'enfance.

Dans un savant mélange entre pièce de théâtre et sketches, voilà Gil & Ben réunis. Un rythme endiablé, ponctué de rebondissements. Vous vivrez avec eux les péripéties qui feront de cette journée une réussite ! Ou pas... « Quand amour et humour ne font qu'un » Gil et Ben sont réunis pour le meilleur et pour le rire.

UN SPECTACLE POUR LA BONNE CAUSE !



Cette pièce est organisée en partenariat avec l'association de solidarité yussoise « **Arts'sociation** ».

L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'antenne de celle-ci, « **Un rêve et du cœur** » qui mène depuis le début de cette année un ambitieux projet enfants/seniors et dont **Gil ALMA** est le prestigieux parrain.

Ce dispositif tend à réaliser les rêves de personnes adultes gravement malades ou de personnes âgées vivant en Ehpad. De plus, des projets en collaboration avec des écoliers mosellans sont réalisés, au travers d'échanges de courriers, de photos voire de vidéos avec les pensionnaires. Cela permet de créer du lien et d'apporter un peu de bonheur à nos aînés.

Nous comptons sur votre présence pour soutenir cette action !

→ « BOODER is back »

Mardi 7 juin 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY // One Man Show

Grâce à son humour toujours aiguisé, son autodérision Booder vous donne son ressenti de la vie dans cette « société de beaux gosses ».

Son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son pays d'origine, tout y passe.

Après le succès de ses rôles au cinéma dans « Neuilly sa mère » 1 et 2 et « beur sur la ville », après le carton de sa pièce de théâtre « la grande évasion », Booder revient à ses premiers amours : le one man show, pour notre plus grand plaisir...



→ Kalifa MOUGNOU

Vendredi 24 juin 2022 ■ 20h30 ■ Salle Bestien

// Afrobeat, Jazz, Blues et Reggae / 1^{ère} partie : Yankadi (École Municipale de Musique)

Kalifa MOUGNOU est un quintet afro-métissé, fondé en 2011, par le balafoniste burkinabé Seydou DIAO, dit Kalifa.

Le groupe résulte de la complémentarité de la tradition millénaire du balafon, instrument de percussion originaire d'Afrique occidentale, et de la culture européenne.

L'ensemble crée une alchimie révélant les liens profonds entre sonorités du balafon et musiques actuelles.

CONCERTS

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

→ « CARNAVALS DES ANIMAUX »

Samedi 13 mai 2022 - 20h - l'amphY // Concert

C'est un concert exceptionnel, **OUVERT À TOUS**, que propose l'école de musique, au cours duquel le célèbre **Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns** sera doublement mis à l'honneur.

En effet, outre sa magnifique version originale dont chacun a en mémoire certains des thèmes les plus célèbres tels le Cygne ou l'Aquarium, c'est une version Jazz colorée et dansante de **Pierre-Gérard VERNY** qui sera interprétée par les professeurs, renforcés de quelques musiciens supplémentaires, et par les chœurs **Emyo** et **Cantilys**.

Un évènement à ne pas manquer !

En résonance avec le thème de la biodiversité et le concert « **LE CARNAVALS DES ANIMAUX** », les élèves des écoles primaires et maternelles de Yutz et de communes chartées n'ont pas ménagé leurs efforts. Sous l'impulsion de **Valérie MONTEILLET** et **Cécile MEROU**, intervenantes musicales en milieu scolaire, ils ont participé à la réalisation de dessins illustrant l'œuvre de Saint-Saëns et à l'élaboration d'une exposition sur le thème « **les animinstruments** ». Ils ont également créé une bande sonore inspirée de la biodiversité qui accompagnera cette exposition lors des **EuphorYques**.

De plus, les enfants ont fait preuve d'un intérêt et d'un engagement remarquable en participant également au concours pour la réalisation de l'affiche du concert.

Bravo à eux, aux professeurs et aux intervenantes !



Dessin gagnant du concours pour l'affiche

Direction : **Willy FONTANEL**

Direction des chœurs : **Valérie MONTEILLET**

Récitant : **Nadia SCHNOERRINGER**

Billetterie gratuite 30 mn avant le début du concert dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée

Renseignements auprès du secrétariat de l'École Municipale de Musique :

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz

✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 52 31 18

Du lundi au vendredi,

8h30-12h et 14h-17h30

(sauf le mercredi : 9h-12h / 14h-16h)



→ Chœur AMATYS

Dimanche 19 juin 2022 - 16h - Église Saint-JOSEPH // Concert

Après deux années de disette, le chœur **Amatys** se produira à nouveau à l'Église Saint-Joseph. Impatients de retrouver enfin leur public, les choristes auront à cœur de proposer un concert dynamique et varié sous la direction de **Willy FONTANEL**. Les chœurs de jeunes **Cantilys** et **Emyo**, dirigés par **Valérie MONTEILLET**, se joindront à l'évènement pour que cette après-midi dédiée au chant choral soit une complète réussite.

Entrée libre.

50 ANS DE CHANSON FRANÇAISE DU 9 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE 2022

→ Ces refrains populaires que nous fredonnons tous les jours...



Cette année la Ville de Yutz sera, pour trois mois, la capitale de la chanson française. En effet, à partir du samedi 9 juillet et jusqu'au dimanche 25 septembre 2022, tous les plus beaux manuscrits de la chanson de 1960 à nos jours, ainsi que des objets rares, disques d'or et costumes de scène seront rassemblés à la Salle Bestien. Un évènement exceptionnel pour tous les amoureux de la chanson et des refrains qui ont marqué leur vie.

Depuis toujours, les chansons sont les repères de nos vies, le tempo de notre existence, elles balisent les routes de chacun. Nous avons tous dans la tête les refrains de notre enfance et sur le bout des lèvres les succès du moment. Ces hits traversent des générations, pourtant certains d'entre eux n'ont failli jamais voir le jour. Ainsi, derrière le grand rideau de cette incroyable exposition, derrière les vitres qui abritent des centaines de manuscrits rares, se cachent des fabuleuses histoires.

Une exposition exceptionnelle à découvrir !



Michel POLNAREFF



Mylène FARMER



Johnny HALLYDAY

FÊTE DE LA MUSIQUE / SALLE BESTIEN



→ L'École municipale de musique organise avec l'Harmonie municipale de Yutz, le B.A.S.B.Y. (Bien-Aller du Sous-Bois) et les Joyeux Lurons une série de concerts, **mardi 21 juin à la Salle Bestien** de 18h30 à 23h, pour vous faire vivre la Fête de la Musique !

Venez partager un moment convivial et festif pour célébrer le retour de cet évènement à Yutz.

Possibilité de restauration sur place auprès des associations musicales présentes.



La mobilité douce, un chantier au long cours.

L'attractivité économique luxembourgeoise complétée par le dynamisme démographique du territoire nous incite à revoir collectivement nos modes de déplacement.

De plus, la hausse des coûts énergétiques et l'urgence climatique détaillée dans le dernier rapport du G.I.E.C. (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) oblige les élus à faciliter les conditions de déplacement en mode doux en proposant des solutions efficaces, régulières, et abordables financièrement, considérant également que de potentiels aménagements doivent être validés avec les collectivités et territoires limitrophes.

Ainsi le projet du Bus à Haut Niveau de Service, initié en 2010 et dont le tracé définitif a été validé en 2018 auprès du S.M.I.T.U. par l'équipe municipale précédente, devrait, une fois terminé, apporter une alternative efficace à l'utilisation de véhicules.

Sauf qu'il y a 1 an, une présentation globale du projet a réuni les 3 groupes politiques locaux, et unanimement, le conseil municipal a émis des réserves sur le tracé validé 3 ans plus tôt, concernant notamment :

- la traversée de l'avenue des Nations, laquelle perdrait 57 places de stationnement,
- le passage du bus à double-sens sur la Rue de la Pépinière, alors qu'elle est à sens unique

Après discussion, le S.M.I.T.U. et la Communauté d'Agglomération ont accepté de financer une nouvelle étude analysant l'impact environnemental, économique et financier d'un tracé alternatif proposé par le Renouveau Yussois, contournant l'avenue des Nations, couvrant l'ensemble des quartiers de la ville, et sécurisant la traversée de la Rue de la République, tout en garantissant une régularité et une optimisation des coûts.

Les conclusions nous parviendront très prochainement, et la Préfecture évaluera alors, la possibilité de changer ce tracé déjà voté et entériné en 2018.

En parallèle, favoriser les déplacements doit s'accompagner inévitablement d'une politique de développement des pistes cyclables. En 2021, un bureau d'études spécialisé a été sollicité pour, d'une part, établir un état des lieux des liaisons cyclables urbaines et interurbaines déjà existantes et d'autre part, proposer une planification annuelle des investissements à réaliser en matière de signalisation et d'aménagement urbain ou routier et ainsi sécuriser et multiplier les voies cyclistes.

Désengorger notre ville tout en limitant notre empreinte carbone pour nos déplacements prendra donc du temps d'autant plus que le territoire a quelques décennies de retard en la matière, demandera des investissements importants qu'ils soient humains et financiers, et devra aussi s'accompagner progressivement d'un changement collectif de nos modes de déplacement.

Les membres du Renouveau Yussois,



La liste « Vivre mieux à Yutz » n'a pas communiqué d'écrit à paraître dans ce numéro du Trait d'Union.

Alors que la guerre est aux portes de l'Europe et que les idées extrémistes ont pris une place certaine durant ces semaines de campagne électorale, nous nous devons de rappeler l'importance des valeurs de fraternité, d'égalité et de solidarité. Ces valeurs sont primordiales pour chacun d'entre nous, au sein de nos familles, dans notre vie professionnelle, dans chaque instant de notre quotidien mais également pour le soutien au peuple ukrainien.

Les grands moments festifs organisés par la Municipalité permettent le partage dans la joie de ces valeurs. La traditionnelle chasse aux œufs, par exemple, permettait à chacun de nos enfants de participer à un moment privilégié qui leur était dédié. Cette manifestation n'a malheureusement pas été reconduite par la majorité municipale sans réelles raisons. Tout comme nous regrettons la disparition du Festival de Musique qui s'était fait une renommée en quelques années dans la région.

Ces deux évènements fédérateurs manqueront, c'est certain, aux Yussois. Nous espérons que le retour « tant attendu » des Euphoriques comblera ce manque.

Lors du dernier Conseil Municipal, le sujet de l'égalité a également été mis en avant pour justifier la disparition probable à la rentrée prochaine du ramassage scolaire de l'école Prévert, seule école qui bénéficie de ce service financé par la Ville. Cela relance ainsi les discussions sur la problématique de la mobilité au sein de la commune pour les enfants qui se rendent dans les écoles mais aussi de manière plus générale. Toutes les propositions doivent être étudiées et pourraient faire l'objet d'un débat citoyen dans le cadre de la démocratie participative.

Nous devons dès maintenant réfléchir ensemble au réseau de transport de demain, afin qu'il puisse répondre aux différentes problématiques à considérer : irriguer de façon égalitaire chacun des quartiers de notre ville, rendre accessible à tous, sans utiliser la voiture, le cœur de ville et ses commerces, établir les connections stratégiques avec les pôles économiques, culturels, de loisirs, de santé et de formation de notre Agglomération.

La majorité municipale a formulé et transmis au SMITU une nouvelle proposition visant à modifier le tracé des futures lignes du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en dehors du cœur de notre ville et à ajouter 3 nouvelles lignes de bus classique intra-muros. De nouvelles études vont être lancées pour en apprécier la pertinence par rapport au projet initial qui traversait notamment l'Avenue des Nations pour se rendre à Basse-Ham, ceci va retarder d'autant un projet qui a déjà subi de nombreux aléas. Nous espérons la plus grande transparence dans l'avancée des discussions sur ce projet structurant afin qu'il apporte de vraies solutions pour une ville moderne où il est facile de se déplacer.

Ensemble pour Yutz - EPY
ensemblepouryutz@orange.fr

Élections législatives

APPEL À BÉNÉVOLES



Dans la perspective des élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin prochains, la Ville lance un appel à volontaires pour la tenue des bureaux de vote.

Les bénévoles peuvent se manifester pour une mobilisation sur la journée entière, la matinée ou l'après-midi dans un minimum de deux heures de présence.

Venez contribuer à ce moment important de la vie démocratique !

Inscriptions & renseignements :

Mairie principale
107 Grand'rue - 57970 Yutz

✉ : elections@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 82 26 05



Rappel : **PROCURATIONS**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. La procuration peut être établie pour les différents scrutins ou pour une année, sur présentation d'une pièce d'identité et des renseignements concernant le mandataire.

Comment établir une procuration ?

- Par téléprocédure sur maprocuration.gouv.fr (en vous munissant de votre numéro national d'électeur (NNE anciennement dénommé INE) et de celui de votre mandataire.
- Puis rendez-vous au commissariat pour valider votre identité. Vous serez informé par mail dès que la mairie aura validé votre procuration.
- Vous pouvez également vous rendre directement au commissariat de police.

Merci de ne pas attendre le dernier moment car si celles-ci ne sont pas validées par le répertoire électoral unique elles ne seront pas valides le jour du vote.



AGENDA DES MANIFESTATIONS



"MARCHÉ DU TERROIR"
→ DIMANCHE 8 MAI
de 9H à 16h - Rue du
Limousin

Organisée par l'association Y.A.Q.A.

▪ Renseignements
contact@yaqa.fr
www.yaqa.fr



"LA COURSE DES ETOILES"
→ DIMANCHE 5 JUIN
À 10H30 - Aéroport

Organisée par l'association Poussières
d'étoiles pour une bonne cause,
"courir c'est agir contre les cancers"

▪ Inscription par mail
Gotiming.fr
▪ Renseignements

associationpoussieresdetoiles@gmail.com

Distribution de dossards le 4 juin

🕒 : 10h-16h 📍 : Salle de réunion Mermoz

→ 08-Mai

**Balade dans les jardins
+ Fête de la Nature**
Le Jardin de Nicole
🕒 : 9h-18h 📍 : Aéroport

Marché du Terroir et de l'Artisanat
YAQA
🕒 : 9h-17h 📍 : Rue du Limousin

→ 15-Mai

Vide-greniers
JSA Yutz-Cité
🕒 : 7h-17h 📍 : École V. Hugo

À la découverte de l'Espagne
ACAGE
🕒 : 10h-18h 📍 : Salle Bestien

Fête au Bois

Amicale de l'Ancien Village
🕒 : 12h-18h 📍 : Rue de la Chapelle

→ 19 & 20-Mai

Concert des chorales
A.L.C.E.M.S.
🕒 : 20h 📍 : L'amphY

→ 20-Mai

Hommage musical à Notre Dame
Conseil de Fabrique St-Nicolas
🕒 : 20h30 📍 : Église Saint-Nicolas

→ 25-Mai

Collecte dons du sang
Amicale des Donneurs de Sang
🕒 : 16h-19h30 📍 : L'amphY

→ 26-Mai

Marche des 3 Clériaux
Compagnons de Saint-Nicolas
🕒 : 8h-13h 📍 : Salle Petit Prince

Sortie familiale à bicyclette
A.R.S.

🕒 : 9h30 📍 : Place Émile Fritsch

→ 28-Mai

Élection de Miss Curvy
Les Courbes de Lorraine
🕒 : 20h 📍 : L'amphY

→ 29-Mai

Concours de tarot
Tarot Club de Yutz
📍 : Ancienne Mairie

→ 04-Juin

Faites de l'Environnement
Ville de Yutz
🕒 : 14h-18h 📍 : Aéroport

Gala de danse

Association Mixité
🕒 : 20h 📍 : L'amphY

06-Juin

Loto

Société de Gymnastique
🕒 : 8h-18h Salle Bestien

08-Juin

Braderie

Yutz'Actif
🕒 : 9h-18h Avenue des Nations

09 & 10-Juin

Technobot

TechTic&Co / Collège
🕒 : 10h-16h 📍 : Gymnase Mermoz

11-Juin

Repas dansant

F.C. Yutz
🕒 : 20h 📍 : L'amphY

25-Juin

Fête de l'été

A.R.S.
📍 : Place Émile Fritsch

26-Juin

Barbecue

A.P.Y.
📍 : Préau école Saint-Exupéry

AGENDA de la M.J.C.

→ 06.05 - Théâtre

« Les Héritiers » Par les Zeffrontés - 20h
Entrée libre

→ 18.05 - L'heure du conte pour tous

« Le goût de la mirabelle » - 15h et 16h15
Tarif : 3 €

→ 20.05 - Apéro/lecture théâtralisée

« Voyage en Loufoquerie et Absurdie 2 »
Par la Compagnie Incognito - 20h
Sur réservation

→ 04 au 12-Juin

19^e festival Poch' théâtre
Entrée libre

→ 21.06 - Récital de guitare

Par les élèves des cours de guitare de la M.J.C. - 19h
Entrée libre

→ 25 & 26.06 - Gala de danse Modern'jazz

Samedi à 20h et dimanche à 15h
l'amphY

Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière

30 rue de la Pépinière

☎ 03 82 56 20 73 ✉ accueil@mjc-yutz.com

🌐 www.mjc-yutz.com

CENTRE SOCIAL « Ô Couleurs du Monde »

→ 11 mai - Rallye à Metz

9h30-12h

→ 11 mai & 15 juin - Groupe de parole

Centre social - 18h-20h

Le thème est choisi par les parents présents aux séances, en fonction de la problématique rencontrée au quotidien et toujours en lien avec la parentalité.

→ 29 juin - Fête du Centre social

Animation musicale et restauration - 18h-20h

Renseignements et inscriptions :

Centre Social « Ô Couleurs du Monde »

39 rue du Vieux Bourg

☎ : 03 82 56 30 47 ✉ accueilcsom@gmail.com

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou ww.3237.fr)



→ Infirmiers(ères)

À partir du 07.05	Isabelle BAUM	03 82 86 03 93
À partir du 14.05	Audrey BIANCONI	06 23 39 05 68
À partir du 21.05	Audrey ROEDER	06 81 33 89 37
À partir du 28.05	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
À partir du 04.06	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52
À partir du 11.06	Bruno CARRE	03 82 59 46 59
À partir du 18.06	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44
À partir du 25.06	Laurence GUFFLET	06 38 40 27 33
À partir du 02.07	Hélène FAUL	06 45 43 02 58



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 4 et 25 mai, 1er et 29 juin de 9h à 11h30 et le jeudi 16 juin 2022 de 14h à 16h30 :

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages tient une permanence **le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.

Rendez-vous CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT



Suite aux nombreuses annulations de voyages et/ou de rendez-vous dues à la crise sanitaire, les services d'État-Civil de l'ensemble du territoire sont aujourd'hui surchargés.

Les prises de rendez-vous à Yutz sont donc déjà complètes jusque mi-juillet. De nouveaux créneaux à la réservation s'effectueront au fur et à mesure des possibilités. Afin de pouvoir effectuer vos demandes, il vous est conseillé de consulter régulièrement le site internet de la commune pour bénéficier d'éventuels désistements ou de nouveaux créneaux.

RAPPEL : C.N.I. ou Passeport en 6 étapes

Étape 1 : j'effectue ma pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr

Détail des pièces à fournir consultable directement sur le site de la ville www.ville-yutz.fr/2022/05/04/carte-nationale-didentite-passeport ;



Étape 2 : je prends un rendez-vous en ligne sur www.ville-yutz.fr/etat-civil ;

Étape 3 : je reçois un SMS de rappel 48h avant le rendez-vous ;

Étape 4 : je me rends à mon rendez-vous avec les pièces demandées ;

Étape 5 : une fois la C.N.I. réceptionnée en mairie, je reçois un SMS

Étape 6 : retrait de ma pièce d'identité uniquement sur rendez-vous : www.ville-yutz.fr/etat-civil .

Attention :

- Aucun titre n'est remis sans la restitution de l'ancien.
- Présence des enfants de plus de 12 ans est obligatoire pour la remise.



RÉUNION PUBLIQUE - P.L.U.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), la Municipalité organise une première réunion d'échanges avec la population, **JEUDI 2 JUIN SALLE BESTIEN À 20H.**

Cette rencontre aura pour but de présenter à l'ensemble des habitants, un diagnostic socio-économique, environnemental et paysager de notre ville.

L'occasion vous est donnée d'apporter votre contribution en faisant part de vos observations, de vos éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de notre commune et à la prise en compte de notre cadre de vie.

Naissances



Mathias Itzae SCHARFF
MALDONADO
né le 27 mars 2022



Clément CHOFFEL
né le 5 avril 2022

Décès

12.02	Mahdjouba SAHININE née BRIGHET
18.02	Daniel MINETTI
19.02	Grégory VENDEMEULEBROUCKE
28.02	Marie PRUD'HOMME née WEHR
01.03	Christiane DESCARPENTRIES
03.03	Gilberte MULLER née WITZMANN
03.03	Suzanne WAGNER née LEYENDECKER
10.03	Josette STIEL née HUMBERT
14.03	Marlyse SZYMANSKI née DOLENC
16.03	Marie WEBER née ETTINGER
19.03	Paolina FAUCON née INSALACO
21.03	Maximin WALTNER
25.03	Didier DUSSORT
26.03	Denise MULLER née BOTZONG
28.03	Rudolf JERPAN
28.03	Rolande LONGO née WEBER
04.04	Bernard SOUHAIT
05.04	Norbert LINDEN

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus longtemps et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?

Plusieurs formules s'offrent à vous avec la présence des élus et de la presse :
 - soit une fête familiale à l'occasion de laquelle ils se déplacent,
 - soit le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur de la mairie.

Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz - Service solidarité aînés
 93 rue du Président Roosevelt - 57970 YUTZ

☎ 03 82 82 26 15

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h
 Fermé le jeudi matin

Mairie

107 Grand' rue
 BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
 Tél : 03 82 82 26 82
 www.mairie-yutz.fr
 yutz@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h
 9h - 12h le samedi (État civil uniquement)

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
 Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
 Tél : 03 82 82 26 15

**Espace Public de Proximité
 Quartier Haute-Yutz**

67 rue du Stade
 Tél : 03 82 56 43 00

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h
 Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h
 Samedi : 9 h à 12 h

Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière
 Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
 107 avenue des Nations
 Tél : 03 82 56 15 34

Le mot du jardinier

→ Mai



« Quand la rivière déborde en mai,
tous les autres mois elle le fait. »

En mai, le muguet ouvre le mois avec la tradition du 1^{er} mai. Le jardinier n'a plus une minute à soi car de nombreuses tâches doivent être réalisées. Les semis de fleurs et de légumes, le bouturage d'arbustes, la taille d'arbres fruitiers, l'entretien des plantes frileuses mises dans le jardin, la tonte de la pelouse...

Que le jardin est beau en mai. Les fleurs s'épanouissent à loisir, les légumes du potager grandissent à vue d'œil... Pourtant attention aux Saints de Glace : Saint Mamert (11 mai), Saint Pancrace (12 mai) et Saint Servais (13 mai) et leur souffle glacial. Protégez vos jeunes plantules tant que la mi-mai n'est pas passée ou refaites des semis qui germeront très vite. Désherbez régulièrement les rangs de légumes pour leur éviter toute concurrence. Méfiez-vous aussi du 25 mai (Sainte Sophie), car il peut encore y avoir un coup de froid.

Au jardin d'ornement, semez les annuelles, plantez les bulbes à floraison estivale (dahlias, glaïeuls, cannas...), les annuelles d'été (bégonias, freesias...) et les vivaces en godets. Plantez les arbustes et les plantes grimpantes vendus en conteneurs. Au balcon et en terrasse, la palette des végétaux proposés s'avère vaste et le choix difficile. Voici donc une sélection de valeurs sûres pour des compositions originales et durables.

- Plantes à feuillages : Calocephalus, Ipoméie, Chlorophytum, Dicondra, Plectantrus...
- Plantes à fleurs : Alysse, Bidens, Diasca, Géraniums, Némésia, Pétunia, Scaevola...

Au potager, plantez les tomates à la mi-mai. Plantez et buttez les pommes de terre et haricots. Plantez les céleris-raves, céleris à côte, chicorées, laitues, bettes, choux cabus et de Bruxelles. A la fin du mois, commencez à mettre en place vos plants d'aubergines, concombres, cornichons, courgettes, courges, citrouilles, melons, poivrons, piments, tomates.

Pour entamer ce mois de mai plus en forme que jamais, voici la liste des **fruits et légumes de saison** : **La fraise, le pomelo, la rhubarbe, la salade, le radis, les fèves, l'asperge, les petits pois.**

→ Juin



« Qui en juin se porte bien,
au temps chaud ne craindra rien. »

Juin, c'est le temps des cerises, mais aussi des premières récoltes de légumes du jardin. (radis, salades, pois...). Juin est le mois du jardin. Contemplez à loisir les floraisons (les roses en particulier !) et récoltez vos beaux légumes. On s'active au potager : poursuivez les semis en les échelonnant, arrosez systématiquement par temps chaud. Le potager réclame votre attention et vous le rendra bien au temps des récoltes !

Le travail au potager s'accumule : les pois, haricots et pommes de terre sont à butter, les tomates, cornichons, melons et concombres sont à pincer, les poireaux sont à repiquer, les choux de Bruxelles, les céleris branches, les courges et les chicorées sont à planter. Et le jardinier anticipe déjà sur la prochaine saison en semant les légumes d'automne comme les haricots secs, les betteraves, les brocolis.

Au jardin d'ornement :

Arrachez les bulbes de printemps au feuillage sec. Terminez la plantation des fleurs annuelles des bulbes d'été, des agapanthes et autres fleurs estivales. Nettoyez les vivaces qui fleurissent en fin d'été ou en automne.

Au balcon et en terrasse :

Pensez à supprimer régulièrement les fleurs fanées après la floraison pour éviter la montée en graine et favoriser la floraison. Pincez les plantes annuelles afin de favoriser leurs ramifications.

Les beaux jours sont là ! Le mois de juin marque le début de l'été et apporte de la couleur dans nos assiettes.

Découvrez les nouveaux **fruits et légumes de saison** qui font leur apparition ce mois-ci comme : **la cerise, la fraise, la framboise, le melon, la rhubarbe, l'artichaut, l'asperge, la betterave, le concombre, la courgette, le petit pois, la fève.**

Jeux

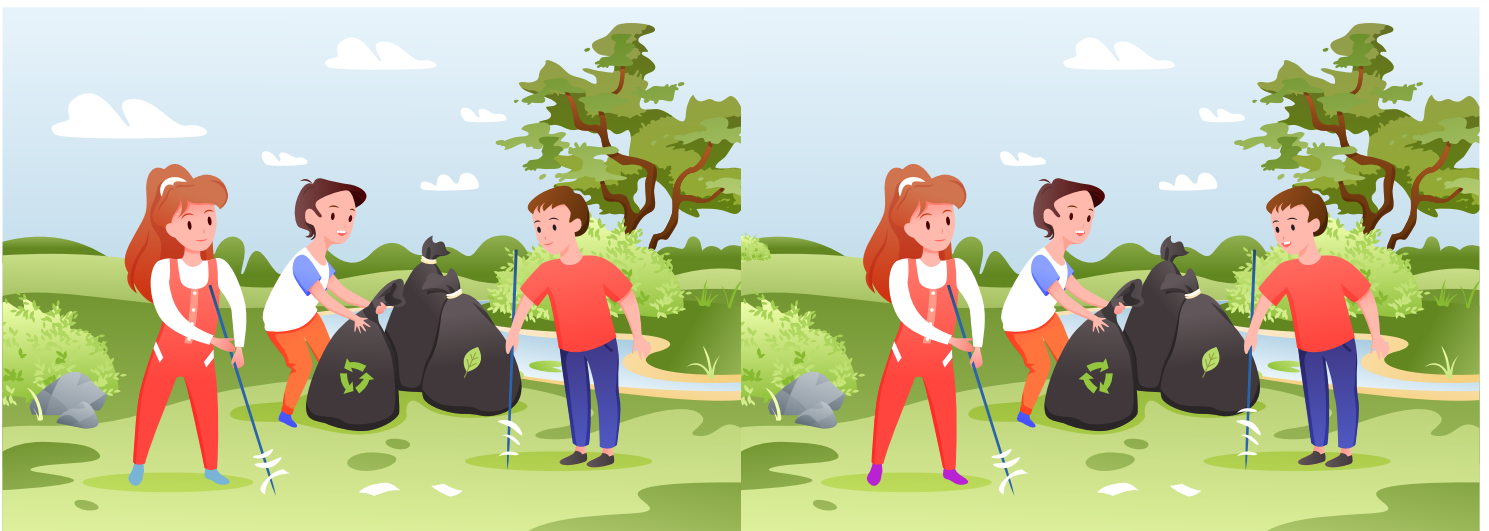
→ Mots mêlés

H	E	Y	E	R	P	F	S	U	U	K	C	L	O	Z
D	N	D	U	U	F	P	I	X	J	M	I	H	X	W
C	S	É	P	E	B	E	R	R	R	M	R	V	N	G
E	X	A	H	S	M	A	S	I	W	D	Q	É	Q	T
F	A	M	O	C	C	G	R	T	N	M	U	L	S	M
A	P	B	R	E	R	D	Z	T	I	T	E	O	Q	C
N	U	U	Y	W	I	S	Y	W	I	V	E	S	Q	F
F	B	L	Q	C	H	F	Q	G	T	S	I	M	S	Q
A	L	A	U	S	C	S	M	T	O	D	T	T	P	G
R	I	T	E	N	E	T	T	O	Y	A	G	E	É	S
E	C	I	S	C	Z	F	L	E	U	R	I	S	S	S
S	X	O	S	P	E	C	T	A	C	L	E	X	N	S
C	O	N	V	I	V	I	A	L	I	T	É	N	Q	Q
G	B	S	Z	Q	V	V	G	M	J	A	R	D	I	N
V	E	G	E	T	A	L	I	S	A	T	I	O	N	R

EUPHORYQUES
VEGETALISATION
ARTISTES
CIRQUE
CONVIVALITÉ
DÉAMBULATIONS
FANFARES
FESTIVITÉS
FLEURIS
JARDIN
NETTOYAGE
PRINTEMPS
PUBLIC
RUES
SPECTACLE
VÉLOS

→ Yutz Ville Propre, ton jeu *éco-citoyen* !

Trouve et entoure les 7 différences entre ces deux illustrations.



LES

EMPHO

21-22
MAI

RYQUINES

2022



FESTIVAL DES
ARTS DE RUE

AVENUE DES NATIONS - YUTZ

Ville
de  YUTZ